



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTIONS

INSPECTIONS

Nice, le 12/09/2024

Affaire suivie par :
Christèle HENRIOT
Stéphane CIPRIANI
IEN ET EG Lettres Histoire

Madame Christèle HENRIOT
Monsieur Stéphane CIPRIANI
IEN ET EG Lettres Histoire Géographie

Tél : 04.93.53.71.50/51
Mél : ien-et.eg@ac-nice.fr

à

53 avenue Cap de Croix
06181 NICE CEDEX 2

Mesdames et Messieurs les Professeurs de Lettres
Histoire
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

LETTRÉ DE RENTRÉE LETTRES – HISTOIRE-GÉOGRAPHIE – EMC

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire 2024-2025, nous souhaitons tout d'abord saluer l'engagement qui est le vôtre auprès de vos élèves et vous remercier pour le travail accompli notamment pour la correction des examens.

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux professeurs affectés dans notre académie et adressons toutes nos félicitations aux lauréates et lauréats des concours, ainsi qu'aux professeurs contractuels nouvellement recrutés. Nous leur souhaitons une bonne installation.

Nous exprimons notre reconnaissance à celles et ceux qui ont fait valoir leurs droits à la retraite et les remercions encore chaleureusement pour leur implication auprès des élèves et de l'institution.

Nous saluons la réussite de Christèle Henriot au concours de recrutement des inspecteurs et son affectation dans notre académie.

Quatre chargées de mission appuieront les corps d'inspection cette année, Virginie Léger, Sandra Pasternak, Elisabeth Rozier et Camille Ruiz. David Lamoureux poursuit sa mission d'Interlocuteur Académique au Numérique.

Comme à chaque rentrée, cette lettre nous permet de rappeler les perspectives de l'année, dans l'académie et pour nos disciplines.

TEMPS DE RENCONTRES, D'ÉCHANGES ET DE CONSEILS

Outre les temps de rencontres en établissement, en formation ou lors des corrections d'examens, nous communiquerons avec vous sur vos boîtes académiques via la liste de diffusion disciplinaire pour délivrer les informations utiles tout au long de l'année ainsi que via le site académique disciplinaire.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question : stephane.cipriani@ac-nice.fr et christele.henriot@ac-nice.fr.

Les PPCR / rendez-vous de carrière

Dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), chaque enseignant bénéficie de trois rendez-vous de carrière obligatoires (6e, 8e et 9e échelons).

Si vous êtes éligibles cette année à l'un de ces rendez-vous, cette information apparaît sur l'application I-Prof. Vous serez informés de notre venue 15 jours en amont. Nous proposerons aux personnels concernés un webinaire d'information le 25 septembre afin que chacun puisse préparer son rendez-vous de carrière dans les meilleures conditions. Vous trouverez ici [le document de référence de l'entretien à compléter](#). Le cadre organisationnel est disponible [ici](#).

Un accompagnement individuel

Certains d'entre vous, en raison de projets professionnels auront besoin d'un rapport d'inspection : nous prions celles et ceux qui sont concernés de nous en informer dès le début de l'année en sollicitant une visite d'inspection conseil sous couvert de leur chef d'établissement.

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez bénéficier d'une visite conseil, en préparation d'un rendez-vous de carrière à venir, ou pour toute autre question pédagogique.

Nous proposerons d'autre part une visite conseil aux enseignants néo-titulaires, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année.

Un accompagnement collectif

Afin d'accompagner chaque équipe, nous contacterons prochainement chaque coordonnateur de discipline pour initier un travail au plus près des besoins. Dans cette même logique nous proposerons des rendez-vous réguliers tout au long de l'année en webinaire à l'ensemble des enseignants : *le rendez-vous des LHG*. Nous souhaitons ainsi développer les échanges sur les actualités disciplinaires et professionnelles, les besoins de chacune et chacun et faire connaître à l'échelle académique les projets développés en établissement. Le premier rendez-vous aura lieu le 26 septembre à 17h.

Nous poursuivons nos rencontres en équipe disciplinaire pour travailler avec vous sur les projets et questions qui vous animent.

L'accompagnement des personnels contractuels

Un dispositif de formation à distance (sur la plateforme m@gistere) et en présence vous est proposé. Nous vous rencontrerons individuellement lors de visites conseil au cours de l'année. Vous serez plus particulièrement suivis par nos chargés de mission, Virginie Léger, Sandra Pasternak, Elisabeth Rozier et Camille Ruiz.

Un module de mentorat concernera notamment les personnels néo-contractuels.

Un dispositif de préparation au CAPLP interne Lettres-histoire-géographie est proposé sur le site de l'E AFC Nice, si vous êtes concernés, inscrivez-vous en suivant ce lien : <https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-second-degre-lettres-histoire-lp-122857>

LES ÉCHÉANCES DE LA RENTRÉE

Les tests de positionnement

Comme chaque année vous devez préparer vos élèves aux tests de positionnement organisés entre le 09 et le 28 septembre.

Nous rendrons visite à quelques-uns d'entre vous à cette occasion.

Vous trouverez sur Éduscol les documents qui vous préciseront le contenu, les principes et des fiches d'accompagnement de ces tests pour les élèves de seconde bac pro et 1^{ère} année CAP : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Pour vous approprier les dispositifs d'accompagnement renforcé, vous pouvez vous appuyer utilement sur les éléments proposés sur la page dédiée du site académique : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plplh/tests-de-positionnement/>

L'objectif de ces tests de positionnement est de vous permettre de disposer d'éléments objectifs pour recenser au plus vite les besoins de vos élèves et constituer les groupes à effectifs réduits. C'est pourquoi vous disposerez dès le lendemain de la passation :

- Des **résultats individuels** et des **résultats par classe**,
- Des tableaux de bord pour la partie « **compréhension de l'écrit** » en français.

Les examens

Nous remercions les enseignants qui ont accompagné leurs élèves vers la réussite, et qui ont participé aux corrections des épreuves d'examen. Nous saluons également l'investissement des équipes qui ont conduit les missions de secrétariat d'examen.

Nous saluons le travail que vous avez accompli au service de la réussite de nos élèves : cette année, 3876 élèves de l'académie ont obtenu leur baccalauréat professionnel. 18 l'ont obtenu avec mention très bien et félicitations, 207 l'ont obtenu avec la mention très bien, 757 l'ont obtenu avec la mention bien, 1403 l'ont obtenu avec la mention assez bien.

Cette année, 1078 élèves de l'académie ont obtenu le diplôme national du brevet série professionnelle. 56 l'ont obtenu avec la mention très bien, 215 l'ont obtenu avec la mention bien, 384 l'ont obtenu avec la mention assez bien.

Nous devons porter une attention particulière sur la préparation de nos élèves au DNB série professionnelle, même si le taux de réussite académique reste plus élevé qu'au niveau national.

Nous avons généralisé la modalité de réflexion collective autour d'une « **copie test** » corrigée par tous en début de journée : nous vous remercions d'avoir pris part à cette démarche qui a permis l'échange sur les attentes et pratiques de correction pour permettre la réussite de nos élèves.

Les examens blancs que vous mettez en œuvre dans vos établissements, les différents temps d'échanges que nous aurons individuellement et collectivement lors de nos rencontres prolongeront cette réflexion.

La session des examens de septembre

Certains d'entre vous seront sollicités pour participer aux corrections et jurys des sessions de rattrapage du mois de septembre. Le 24 septembre pour le bac pro, le 25 septembre pour le CAP, le 03 octobre pour l'oral de contrôle et le 09 octobre pour le BP.

Les rendez-vous de la formation continue

Pour répondre à vos besoins de formation et de développement professionnel nous nous appuyons sur les principes de proximité et de personnalisation de votre parcours.

Nous rappelons la nécessité d'inscrire nos enseignements dans des réflexions et approches scientifiques, didactiques et pédagogiques renouvelées dont nos élèves bénéficieront.

Nous vous invitons à vous inscrire dès aujourd'hui. Pour cela, rendez-vous sur le site <https://www.ac-nice.fr/eaafc>, sélectionnez le cycle "enseignement 2nd degré", puis la discipline souhaitée (attention sur l'infographie d'accueil seuls les modules transversaux sont interactifs ; pour les modules disciplinaires il faut faire dérouler la page pour accéder à l'ensemble de l'offre). Il s'agit ensuite de "s'abonner" au module souhaité : la demande d'abonnement renvoie sur la plateforme SOFIA qui suit la démarche d'abonnement. Vous serez ensuite sollicités pour confirmer votre préinscription.

Les dispositifs pourront avoir lieu en fonction du nombre d'inscrits : nous vous invitons à vous abonner aux parcours qui correspondent à vos besoins

Les corps d'inspection vous informent de l'ouverture d'une session de formation en vous précisant les dates et heures de formation.

Nous enverrons par le biais de la liste de diffusion les propositions de formations tout au long de l'année.

En septembre et octobre, nous vous présenterons **les enjeux et thèmes du programme d'EMC** dont une partie est mise en œuvre dès cette année : trois créneaux vous sont proposés, vous pourrez vous connecter en fonction de vos disponibilités, les 14 septembre à 16h30, 1^{er} octobre à 16h30, 7 octobre à 16h.

En octobre, un cycle de webinaires présentera **les approches et œuvres du programme limitatif de terminale bac pro mis en œuvre dès cette rentrée.**

Si vous souhaitez assister à ces webinaires, vous n'avez pas à vous inscrire en amont. Dans la mesure où vous n'avez pas cours sur ces créneaux vous pourrez vous connecter en fonction de vos disponibilités et de vos choix.

Ces interventions seront enregistrées et déposées sur l'espace m@gistere dédié au nouveau programme limitatif.

<i>Pour rappel, calendrier et horaires des interventions</i>	
Groupement de textes 1 , le 02/10/2024, 16h30-17h30,	Figures qui bougent un peu , le 09/10/2024, 15h30-16h30,
Courir , le 02/10/2024, 17h45-18h45,	Le Square , le 15/10/2024, le 17h30-18h30,
Groupement de textes 2 , le 03/10/2024, 17h30-18h30,	Le Journal d'un manœuvre , le 16/10/2024, 14h00-15h00,
Le Parfum des fleurs la nuit , le 09/10/2024, 14h00-15h00,	L'Écume des jours , le 16/10/2024, 15h30-16h30,

L'ACTUALITÉ DES DISCIPLINES

La réforme des lycées professionnels et nos enseignements

La mise en œuvre des 12 mesures de la réforme est généralisée en cette rentrée 2024. Nos disciplines sont mobilisées pour répondre aux plus près des besoins et aspirations de nos élèves, à travers **la mise en œuvre des enseignements aux savoirs fondamentaux en classes réduites** (mesure 2, <https://eduscol.education.fr/4023/les-savoirs-fondamentaux-au-lycee-professionnel>), le choix d'options (mesure 3), **l'organisation de l'année de terminale** en lien avec le projet de l'élève (mesure 4, <https://eduscol.education.fr/3954/cursus-renove-preparant-au-bac-pro>), **l'accompagnement de nos bacheliers professionnels en BTS** (mesure 5.3 : Parcours de consolidation en BTS).

En lien avec l'organisation de l'année de terminale, nous vous rappelons que **le calendrier des examens de bac pro évolue en 2024-2025 : les épreuves écrites de français et histoire-géographie-EMC auront ainsi lieu le lundi 12 mai 2025** (NB : les sections de Brevet des Métiers d'Arts n'étant pas concernées par l'organisation de l'année de terminale les épreuves de BMA se dérouleront le 16 juin 2025).

Vous retrouverez ici les ressources utiles :

- <https://eduscol.education.fr/2224/reforme-des-lycees-professionnels>
- <https://www.education.gouv.fr/12-mesures-pour-faire-du-lycee-professionnel-un-choix-d-avenir-pour-les-jeunes-et-les-entreprises-378032>

Nous serons à vos côtés pour mettre en œuvre cette réforme qui nous engage toutes et tous.

Les programmes

Nous vous rappelons que les programmes de nos disciplines et les ressources nationales correspondantes sont consultables ici :

- <https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle>
- <https://www.education.gouv.fr/bo/23/Hebdo8/MENE2302851N.htm>
- <https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>
- <https://eduscol.education.fr/1761/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-professionnelle>

Nous rappelons l'inscription de nos enseignements dans le cadre d'une réflexion plus large sur la conception d'une progression cohérente sur l'ensemble du cycle de CAP et du cycle de baccalauréat professionnel.

Nous vous invitons plus que jamais à faire vivre l'ambition de nos disciplines par l'entrée et l'évaluation par compétences, à enrichir vos contenus et apports, porteurs de sens pour nos élèves.

Le travail sur les savoirs fondamentaux est déterminant pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de nos élèves. **La mise en œuvre des groupes à effectifs réduits en classes de CAP, de 2nde et de 1^{ère} année bac pro fait évoluer nos approches pédagogiques.** La pédagogie différenciée que vous mettez en œuvre doit permettre de remédier aux difficultés et consolider les savoirs pour que chaque élève s'engage dans les activités, ait davantage la parole, développe son autonomie. Chacun doit pouvoir s'approprier, maîtriser et réinvestir les compétences enseignées. Les tests de positionnement, la connaissance que vous avez de vos élèves vous conduisent à constituer les groupes homogènes ou hétérogènes selon les besoins et travailler les objets d'étude de français en fonction des compétences que vous privilégiez pour une approche différenciée en groupes à effectifs réduits et pour une approche en classe entière.

En classe de Terminale, **les 6 dernières semaines qui suivront les épreuves ponctuelles nous permettront de préparer nos élèves à une poursuite d'études.** Il s'agira de renforcer les savoirs fondamentaux, **d'engager les élèves dans les modalités de travail qu'ils rencontreront notamment en BTS, de développer leurs compétences psycho-sociales.** Nous engagerons avec vous la réflexion sur les progressions pédagogiques les plus appropriées pour permettre à nos élèves de préparer leur avenir.

En classe de Terminale, un nouveau thème limitatif est mis en œuvre dès cette année : **Rythmes et cadences de la vie moderne : quel temps pour soi ?** Il doit permettre de faire réfléchir nos élèves au fonctionnement des sociétés humaines, de les sensibiliser par le prisme la littérature à la façon dont ils peuvent inventer leur temps propre, se libérer d'un certain nombre de contraintes pour inventer un temps qui leur est personnel pour se développer et s'émanciper.

Dès cette année de **nouveaux programmes d'EMC sont mis en œuvre, en 2nde bac pro et 1^{ère} année CAP.** Ils intègrent des approches pluridisciplinaires, en éducation aux médias et à l'information, éducation au développement durable, éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, développement de l'empathie et des comportements altruistes et prosociaux. Il s'agit plus que jamais de former de futurs citoyens éclairés, acteurs de leur vie et capables de contribuer positivement à la société. Notre rôle est central pour leur permettre de contribuer à résoudre les problèmes collectifs de leur temps.

L'actualisation des ressources didactiques et pédagogiques vous est régulièrement proposée sur le site académique disciplinaire <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plplh/> par David Lamoureux, Interlocuteur Académique au Numérique dont nous saluons l'investissement.

Nous vous invitons à vous abonner à la liste de diffusion du site académique disciplinaire pour être régulièrement informés de l'actualité de nos disciplines.

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

Nos disciplines permettent à nos élèves l'accès à la construction de soi, à la culture au et hors du lycée, notamment par les projets que vous conduisez. Certains sont présentés sur la page « vos projets » du site académique :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plplh/sinformer/vos-projets/>

Vous trouverez ici informations et outils pour vous accompagner dans la conduite de projets : <https://eduscol.education.fr/100/mener-un-projet-avec-ses-eleves>

Les référents culture de vos établissements sont invités à valoriser les projets d'éducation artistique et culturelle que vous mettez en œuvre sur la plateforme [adage](#)

Vous y trouverez des actions et démarches inspirantes qui pourront motiver vos élèves.

Parmi les nombreux projets que vous conduisez, distinguons *dis-moi dix mots* <https://eduscol.education.fr/3451/dis-moi-dix-mots-concours-des-dix-mots-et-le-prix-du-livre-de-geographie> et *le prix du livre de géographie* <https://prixdulivredegeographie.blogspot.com/> qui permettront aux élèves de mobiliser les compétences d'écriture en les invitant à jouer avec les mots ou découvrir la géographie par une entrée littéraire.

Pour enrichir nos enseignements et continuer de porter les valeurs qui fondent notre pacte républicain les plateformes *Citoyenneté et valeurs de la République* <https://eduscol.education.fr/588/citoyennete-et-valeurs-de-la-republique> et *Histoire et mémoire* <https://eduscol.education.fr/2206/histoire-et-memoire> vous orientent dans les réflexions et projets que vous voudrez développer.

Sur l'ensemble de ces perspectives, n'hésitez pas à solliciter notre accompagnement pédagogique

Chacune des réflexions et actions que vous portez, individuellement et collectivement, permet à nos élèves d'apprendre, de comprendre, d'agir et de devenir des citoyens libres, éclairés, égaux et fraternels. Nous savons votre souci de contribuer par chacune de vos actions aux valeurs d'engagement et de solidarité qui permettent à chaque élève de trouver sa place dans la société, d'y être libre et responsable.

Nos enseignements et nos pratiques doivent maintenir ce cap.

Nous sommes à votre écoute et sommes mobilisés à vos côtés pour la réussite de nos élèves au sein de l'École de la République.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et une année sereine et enrichissante pour vous et vos élèves.

Bien cordialement à chacune et chacun.

Stéphane Cipriani



Christèle Henriot

